MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

REGLEMENT DE CONSULTATION

Procédure adaptée
articles 27 et 34 I-1°a) du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016
et de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
relatifs aux marchés publics

Pouvoir adjudicateur :

Commune de PACY SUR EURE
Hôtel de ville
Place René Tomasini
27120 PACY SUR EURE
Tél : 02 32 36 03 27

Objet :

PACY SUR EURE
CIMETIERE RUE SAINT-EXUPERY
TRAVAUX DE VOIRIE – ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE

DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Vendredi 7 septembre 2018 à 12 h 00, délai de rigueur

version 1

REGLEMENT DE CONSULTATION

1 - Nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur, adresse électronique de l'acheteur public

Ville nouvelle de Pacy sur Eure – Place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE
Tél : 02 32 36 03 27 – Fax : 02 32 36 93 19
adresse internet : www.ville-pacy-sur-eure.fr adresse email : mairie@pacy27.fr

2 - Mode de passation choisi

Marché à procédure adaptée, selon les articles 27 et 34-I-1° a) du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, et aux dispositions de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
La consultation fait l'objet de parution d'un avis d'appel public à la concurrence en annexe au présent règlement de consultation publié sur le site internet de la commune :
rubrique marchés de travaux : www.ville-pacy-sur-eure.fr

3 - Forme du marché

Il s'agit d'un marché de travaux pour un lot unique.

4 – Lieu d'exécution des travaux

Les prestations objet du présent marché, seront exécutées :

cimetière de Pacy sur Eure rue Saint-Exupéry.

5 - Objet du marché

Les prestations objet de la présente consultation concernent des travaux d'assainissement en traverse.

6 - Durée d'exécution du marché

Le délai d'exécution est fixé à 1 mois à compter de la date de commencement des travaux mentionnée à l'ordre de service notifié à l'entreprise, la réalisation étant prévue avant l'automne. Il n'est pas prévu de période de préparation de chantier.

7 - Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune option ne figure dans les documents de la consultation.

8 - Modalités de transmission et de réception des offres - Langue utilisée

Les offres devront être rédigées en français. Elles seront transmises dans une seule enveloppe contenant l'ensemble des documents demandés au point 9 du présent

règlement de consultation. La commune nouvelle de Pacy sur Eure, maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier le contenu du cahier des charges au plus tard 10 jours avant la date de remise des offres. Le candidat est tenu de maintenir son offre pendant un délai 120 jours.

Elles devront être remises pour le **vendredi 7 septembre 2018** à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Ville nouvelle de Pacy sur Eure
Place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE

Offre pour : Pacy sur Eure – cimetière de Pacy / travaux d'assainissement en traverse
"NE PAS OUVRIR"

Les offres devront être adressées par pli recommandé avec avis de réception postal ou remises contre récépissé à l'adresse ci-dessus. Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquée ci-dessus. Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.
Les offres télétransmises ne sont pas autorisées.

9 – Documents et Justificatifs à produire

A – Justificatifs candidature :

- DC1 ou équivalent : lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants.

- DC2 ou tous documents, déclarations et attestations visées aux articles 45, 47 ,48, 49 et 50 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

- Attestations d'assurance (ces documents pourront êtres fournis au moment de l'attribution)

B - Un projet de marché comprenant :

- l'acte d'engagement et le cahier des clauses particulières valant document unique
- le bordereau des prix unitaires – détail estimatif,

Le document unique valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières constitue une pièce intégrante du marché. Il ne doit être en aucun cas modifié par les candidats.

Chaque document décrit ci-dessus devra être remis daté et signé par la personne habilitée à engager la société.

10 - Jugement des offres

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 52 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et aux articles 62 et 63 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.
L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie en fonction du critère de

jugement ci-dessous énoncé

- Prix de la prestation, sur la base du document intitulé « Bordereau des Prix Unitaires – Détail Estimatif» qui permettra de classer les offres notées de 0 à 5

la notation sera effectuée en application de la formule suivante :

N = (P1/P2) x 5 dans laquelle :
N = note attribuée ;
P1 = prix proposé le plus bas
P2 = prix proposé par le candidat.

Le candidat ayant obtenu la meilleure note sur 5 points à l'issue du classement se verra attribuer le marché.
Sur la base du critère ci-dessus énoncé, et après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager si nécessaire les discussions et/ou négociations qui lui paraissent utiles avec le ou les candidats ayant présenté l'(les) offre(s) la ou les plus intéressantes et retient une offre à titre provisoire.

Les discussions et ou négociations pourront porter sur tout élément du dossier de consultation sans toutefois dénaturer l'objet de la consultation. A l'issue les candidats, ayant pris part aux discussions et ou négociations, remettent leur offre ultime.

Vérification de la régularité fiscale et sociale du candidat :

A l'issue de la procédure, le candidat à qui, le groupe de travail marché public constitué pour cette opération envisage d'attribuer le marché devra fournir, s'il ne les a pas déjà fournies, dans un délai de dix (10) jours à compter de la demande du pouvoir adjudicataire :

- les pièces mentionnées aux articles R-324-4 ou R-324-7 du Code du Travail
- les photocopies des certificats fiscaux et sociaux ou l'état annuel des certificats reçus (DC7) attestant que l'entreprise est à jour de ses cotisations au 31.12.2017. Les photocopies devront êtres conformes à l'original.

Si le candidat retenu ne peut produire ces documents dans le délai ci-dessus, son offre sera rejetée.

11 - Contenu du dossier de la consultation à fournir au candidat par l'acheteur public

- Le présent règlement de consultation, annexé de l'avis d 'appel public à la concurrence
- Le document valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières (AE/CCP),
- Le bordereau des prix unitaires – détail estimatif,
- Le plan de situation des travaux et photographie

12 - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires d'ordre technique et/ou administratif :

Ville nouvelle de Pacy sur Eure – Place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE
Tél : 02 32 36 03 27 – Fax : 02 32 36 93 19
adresse internet : www.ville-pacy-sur-eure.fr adresse email : mairie@pacy27.fr

Les opérateurs économiques souhaitant obtenir des renseignements complémentaires nécessaires au cours de leur étude devront faire parvenir leur demande 8 jours calendaires au plus tard avant la date limite de remise des offres. Une réponse sera alors adressée à toutes les sociétés ayant été destinataires du dossier de consultation des entreprises 6 jours au plus tard avant la date limite des offres.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PUBLIE LE 17 JUILLET 2018
SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE PACY SUR EURE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
Procédure adaptée

Identification de l'organisme : Commune de PACY SUR EURE - 27120

Procédure de passation : procédure adaptée, en application des articles 27 et 34 I-1° a) du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, et de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relatifs aux marchés publics

Mode de dévolution : lot unique.

Objet du marché : PACY SUR EURE – CIMETIERE RUE SAINT-EXUPERY
TRAVAUX DE VOIRIE – ASSAINISSEMENT EN SURFACE

Lieu – objet du marché : Ville nouvelle de Pacy sur Eure

Critères d'attribution :
- prix des prestations

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus:
Commune de Pacy sur Eure - place René Tomasini
Tél. 02 32 36 03 27 - Fax 02 32 36 93 19
Emai : mairie@pacy27.fr

Date de publication du présent avis : 17 juillet 2018

Date de limite de remise des offres :

vendredi 7 septembre 2018 à 12 h 00

Le dossier de consultation des entreprises est consultable sur :

Site internet : www.ville-pacy-sur-eure.fr

Adresse de remise des offres :

Monsieur le Maire COMMUNE DE PACY SUR EURE
Hôtel de Ville – place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

DOCUMENT UNIQUE VALANT
ACTE D'ENGAGEMENT ET CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES
(AE / CCP)

Passé selon une procédure adaptée en application
des articles 27 et 34-1° a) du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016
et de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
relatifs aux marchés publics

Pouvoir adjudicataire :

COMMUNE DE PACY SUR EURE

Hôtel de ville - Place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE
Tel : 02 32 36 07 27 Mail : mairie@pacy27.fr

PACY SUR EURE
CIMETIERE RUE SAINT-EXUPERY
TRAVAUX DE VOIRIE – ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE

Marché référencé :

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :
Monsieur le Maire de Pacy sur Eure

Ordonnateur :
Monsieur le Maire de Pacy sur Eure

Comptable public assignataire des paiements :
Monsieur le Trésorier de PACY SUR EURE

Date de la délibération autorisant la personne publique à signer le marché :

Date de notification :

Entre les soussignés :

POUVOIR ADJUDICATAIRE

La Commune de Pacy sur Eure, représentée par Monsieur le maire, Jean-Jacques CHOLET, mairie de Pacy sur Eure - Place René Tomasini 27120 Pacy sur Eure

D'une Part,

Et,

CONTRACTANT(S)
(cocher la case appropriée)
Le contractant unique, soussigné :

□ M./Mme..... contractant personnellement
□ La société.....
RCS n°.....
Représentée par.....dûment habilité(e)
adresse .....

code NAF .....N° SIRET..... TVA intracommunautaire…….....

Les cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après groupées :

□ solidaires les unes des autres

1er cotraitant :

□ M./Mme..... contractant personnellement
□ La société.....
RCS n°.....
Représentée par.....dûment habilité(e)
adresse .....

code NAF .....N° SIRET..... TVA intracommunautaire…….....

2ème cotraitant :

□ M./Mme..... contractant personnellement
□ La société.....
RCS n°.....
Représentée par.....dûment habilité(e)
adresse .....

code NAF .....N° SIRET..... TVA intracommunautaire…….....

Le groupement, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par
…….....
dûment mandaté à cet effet conformément à la convention de mandat.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.
Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives générales et des documents qui y sont mentionnés.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : ENGAGEMENT

Le titulaire s'engage à exécuter les prestations aux conditions stipulées par le présent marché.

Article 2 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de voirie au cimetière de Pacy sur Eure rue Saint-Exupéry

Article 3 : DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION

Lot unique.

Article 4 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du marché comprennent, par ordre de priorité :

- Le présent document valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières (AE/CCP),
- Le bordereau des prix unitaires – détail estimatif,
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de travaux, tel qu'approuvé par l'arrêté du 08 septembre 2009,
- le plan de situation et photo

Article 5 : DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

5.1 Précautions particulières

L'Entrepreneur prendra toutes les dispositions qui sont en son pouvoir pour limiter les nuisances, tant pour les riverains que pour les services d'urgence.

L'Entrepreneur veillera à ce que toutes mesures soient présentes pour limiter les risques aux usagers appelés à se rendre au cimetière. Les travaux ne seront pas autorisés durant les inhumations.

Il veillera également à la bonne tenue du chantier en matière d'hygiène et de sécurité.

5.2 Description des travaux

La commune de pacy sur Eure souhaite procéder à des travaux de voirie comprenant l'assainissement en traverse de la voie d'accès principale du cimetière situé rue Saint-Exupéry

CONSISTANCE DES TRAVAUX :

Les travaux consistent à la réalisation des prestations suivantes :

1 - Décroutage d'enrobés sur 5 cm, en raccordement de chaussée existante, compris évacuation pour recyclage, réglage et compactage du fond de forme

2 - Dépose de bordurette existante et démolition du socle béton, compris évacuation, préparation de la fouille pour pose de bordure T1, nivellement et compactage du fond de forme.

3 - Fourniture et pose de bordure T1 béton sur semelle et dosseret en béton de 0,10 m d'épaisseur compris confection des joints au mortier de ciment, découpage soigné des éléments de 1 m dans les courbes et toutes sujétions

4 - Fourniture et mise en œuvre de grave 0/315 en reprofilage de chaussée devant les bordures nouvelles T1 et compactage

5 - Confection d'une imprégnation générale à l'émulsion de bitume dosée à 65% à raison de 1,5 kg/m² de liant actif et gravillonnage quartz 0/10, compris compactage

6 - Fourniture et mies en œuvre au finisseur de béton bitumineux noir 0/10 à raison de 140 kg/m² (largeur 3 m), compris réglage et compactage

7 - Construction de bouche d'égout à grille de 70 x 30 cm, profondeur 0,80 m, compris tous terrassements et remblaiement soignés avec les matériaux extraits, fourniture et pose des éléments préfabriqués, réalisation du fil d'eau et raccordement au collecteur ; fourniture, pose et scellement du cadre et de la grille 70 x 30 cm série lourde

8 - Construction de regard de visite de 1 m de diamètre et profondeur de 1 m comprenant le terrassement, la fourniture et pose des éléments, les raccordements aux canalisations, la fourniture et pose de cadre et tampon série lourde de diamètre 60 cm, le remblaiement soigné autour de l'ouvrage,

9 - Fourniture et pose d'un collecteur de diamètre 300 mm en PVC CR8 sur lit en sable de 10 cm et enrobage, joints, raccordement sur regard existant, réalisation de la tranchée de 1,00 m de profondeur et remblaiement soigné avec les matériaux extraits.

10 - Démolition de bouche d'égout existante de 50 x 50 cm et de 1,00 m de profondeur, compris évacuation de produits et remblaiement soigné de l'excavation en grave 0/80 compactée.

Article 6 : DUREE DU MARCHE ET DELAI D'EXECUTION

Le marché est conclu pour une durée courant de la date de notification du démarrage des travaux par ordre de service notifié au titulaire, jusqu'à l'expiration de la période de parfait achèvement, telle que prévue à l'article 44-1 du CCAG applicable au marchés de travaux.

Le délai d'exécution est fixé à 1 mois à compter de la date de commencement des travaux mentionnée à l'ordre de service notifié à l'entreprise, avec un achèvement avant la Toussaint.

Il n'est pas prévu de période de préparation de chantier.

Article 7 : VARIANTES

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune option ne figure dans les documents de la consultation.

Article 8 : DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE - MONTANT DU MARCHE

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au contractant dans un délai de 120 jours qui court à compter de la date limite de l'offre.

Les travaux sont rémunérés par application aux quantités réellement exécutées au bordereau des prix unitaires – détail estimatif.

Le prix global résulte du bordereau des prix unitaires – détail estimatif :

Montant global hors TVA : Euros.....(en chiffres)

TVA au taux de 20,00% : Euros.....(en chiffres)

Montant TVA incluse : Euros.....(en chiffres)

Soit (en lettres).....Euros TTC

Article 9 : FORME ET CONTENU DES PRIX

Le prix est ferme et définitif, non actualisable et non révisable.

Article 10 : MODE ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le marché sera financé par fonds propres de la commune.

Le mode de règlement utilisé est le virement bancaire après mandat administratif.
Le paiement sera effectué dans un délai de 30 jours à compter de la réception des demandes de paiement par la :

Mairie de Pacy sur Eure – place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE

Il appartient au titulaire du marché de donner date certaine à sa demande de paiement en adressant cette demande par courrier recommandé avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le défaut de paiement dans le délai précédemment indiqué fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire du marché ou de son sous-traitant payé directement. Ces intérêts courent à compter du jour suivant l'expiration du délai global de paiement jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Ils sont calculés sur le montant total de l'acompte ou du solde toutes taxes comprises, diminué le cas échéant de la retenue de garantie.

Le taux des intérêts moratoires applicable est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de 2 points.

Le comptable assignataire des paiements est :

Monsieur le Trésorier Principal de Pacy sur Eure

La commune se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants en euros (*joindre un RIB*) :

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer :
Établissement :

Agence :

Adresse :

N° du compte :
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Code Banque
|_|_|_|_|_|
Code guichet
|_|_|_|_|_|
Clé RIB
|_|_|_|

Article 11 : PÉNALITÉS DE RETARD

Les pénalités de retard seront calculées conformément au CCAG applicable aux marchés publics de travaux.

Article 12 : RESILIATION

Il est fait application du CCAG applicable aux marchés publics de travaux.

Article 13 : DÉROGATIONS AU CCAG

Néant.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait à ……, en un seul exemplaire original, le ……..……

Le Titulaire,

(Nom, qualité, signature et cachet)

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

Fait à Pacy sur Eure, le……

Le Maire,

Jean-Jacques CHOLET

DATE D'EFFET DU MARCHE

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé,

Ou remis contre récépissé,

Le ……...

Par le titulaire destinataire

BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Personne publique :

Commune de Pacy sur Eure
Arrondissement des Andelys
Mairie de Pacy sur Eure

27120 PACY SUR EURE

Objet de la consultation :

PACY SUR EURE

CIMETIERE RUE SAINT-EXUPERY

TRAVAUX DE VOIRIE
ET
ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE

---

version 1

Ville de Pacy-sur-Eure
Cimetière
Travaux de voirie et d'assainissement - tranche 2018

Bordereau des prix - détail estimatif					
N° Prix	Désignation	unité	quantité	PU HT	Dépense HT
1	Décroutage d'enrobés sur 5 cm, en raccordement de chaussée existante, compris évacuation pour recyclage, réglage et compactage du fond de forme le mètre carré :	m²	10		
2	Dépose de bordurette existante et démolition du socle béton, compris évacuation, préparation de la fouille pour pose de bordure T1, nivellement et compactage du fond de forme. le mètre :	m	240		
3	Fourniture et pose de bordure T1 béton sur semelle et dosseret en béton de 0,10 m d'épaisseur compris confection des joints au mortier de ciment, découpage soigné des éléments de 1 m dans les courbes et toutes sujétions le mètre :	m	240		
4	Fourniture et mise en œuvre de grave 0/315 en reprofilage de chaussée devant les bordures nouvelles T1 et compactage le mètre cube :	m3	10		
5	Confection d'une imprégnation générale à l'émulsion de bitume dosée à 65% à raison de 1,5 kg/m² de liant actif et gravillonnage quartz 0/10, compris compactage le mètre carré :	m²	380		
6	Fourniture et mies en œuvre au finisseur de béton bitumineux noir 0/10 à raison de 140 kg/m² (largeur 3 m), compris réglage et compactage le mètre carré	m²	380		
7	Construction de bouche d'égout à grille de 70 x 30 cm, profondeur 0,80 m, compris tous terrassements et remblaiement soignés avec les matériaux extraits, fourniture et pose des éléments préfabriqués, réalisation du fil d'eau et raccordement au collecteur ; fourniture, pose et scellement du cadre et de la grille 70 x 30 cm série lourde l'unité	u	4		
8	Construction de regard de visite de 1 m de diamètre et profondeur de 1 m comprenant le terrassement, la fourniture et pose des éléments, les raccordements aux canalisations, la fourniture et pose de cadre et tampon série lourde de diamètre 60 cm, le remblaiement soigné autour de l'ouvrage. l'unité :	u	1		
9	Fourniture et pose d'un collecteur de diamètre 300 mm en PVC CR8 sur lit en sable de 10 cm et enrobage, joints, raccordement sur regard existant, réalisation de la tranchée de 1,00 m de profondeur et remblaiement soigné avec les matériaux extraits. le mètre :	m	17		
10	Démolition de bouche d'égout existante de 50 x 50 cm et de 1,00 m de profondeur, compris évacuation de produits et remblaiement soigné de l'excavation en grave 0/80 compactée. l'unité :	u	2		
				Total HT	
				TVA 20%	
				Total TTC	

PLAN DE SITUATION ET PHOTOGRAPHIE

Personne publique :

Commune de Pacy sur Eure
Arrondissement des Andelys
Mairie de Pacy sur Eure

27120 PACY SUR EURE

Objet de la consultation :

PACY SUR EURE
CIMETIERE RUE SAINT-EXUPERY

TRAVAUX DE VOIRIE
ET
ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE

---

version 1

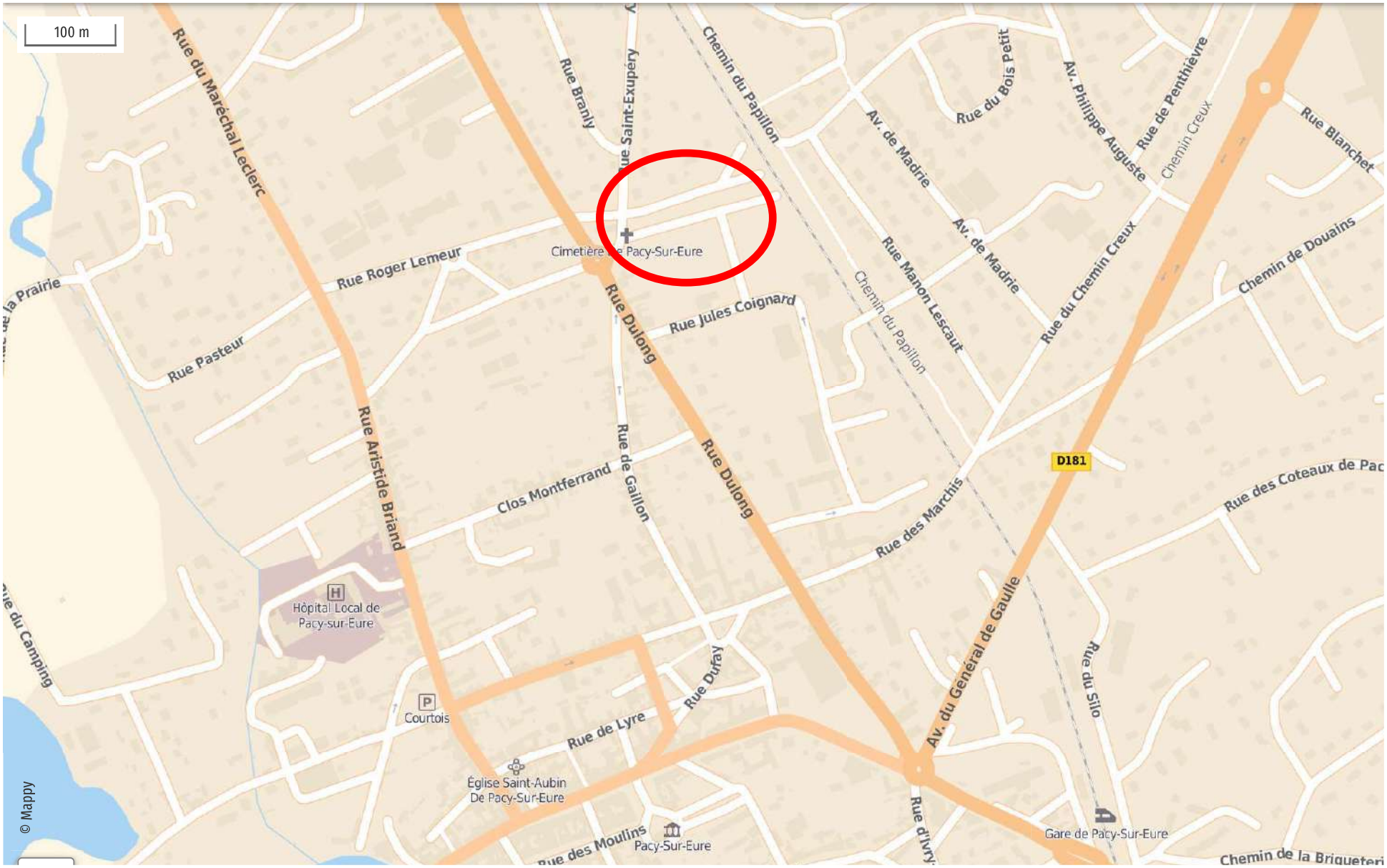
100 m
Rue du Maréchal Leclerc
Rue Branly
Rue Saint-Exupéry
Chemin du Papillon
Rue du Bois Petit
Av. Philippe Auguste
Rue de Penthièvre
Chemin Creux
Rue Blanchet
Av. de Madrie
Cimetière de Pacy-Sur-Eure
Rue Roger Lemeur
Rue Manon Lescaut
Av. de Madrie
Rue du Chemin Creux
Chemin de Douains
la Prairie
Rue Pasteur
Rue Dulong
Rue Jules Coignard
Chemin du Papillon
Rue Aristide Briand
Rue de Gaillon
Rue Dulong
D181
Clos Montferrand
Rue des Marchis
Rue des Coteaux de Pac
Hôpital Local de Pacy-sur-Eure
Rue du Camping
Rue Dufay
Av. du Général de Gaulle
Rue du Silo
Courtois
Rue de Lyre
Église Saint-Aubin De Pacy-Sur-Eure
Rue des Moulins
Pacy-Sur-Eure
Rue d'Ivry
Gare de Pacy-Sur-Eure
Chemin de la Briqueteri
© Mappy

Rue Saint-Eutrope